

Voilà deux questions auxquelles nous serions désireux d'avoir une réponse sérieuse.

M. l'abbé Lecocq, traduit par *La Patrie*, continue :

“Où nous mènerait le principe que pour sauver une autre vie, il est permis de sacrifier celle d'un innocent ? On a vu, lors d'un récent naufrage, des marins rester dix-sept jours sans nourriture, perdus sur l'océan, sans apercevoir aucun navire à l'horizon. Tous allaient périr. Un seul moyen aurait sauvé quelques-uns des naufragés : c'était pour les plus forts de tuer le plus faible et de se nourrir de sa chair. Horrible moyen que nulle fin ne peut justifier.

“M. l'abbé Lecocq a victorieusement résolu les objections des adversaires de la doctrine chrétienne sur la question qu'il a traitée, et il a terminé par un brillant éloge de l'Eglise.”

Après avoir lu ce compte-rendu laudatif, on est en droit de se demander ce qu'a voulu dire M. l'abbé Lecocq. A-t-il voulu recommander aux parents de faire toute diligence pour mettre au monde l'enfant à naître dans les meilleures conditions possibles ? A-t-il voulu leur enseigner les soins, la tendresse, l'abnégation dont il s'est volontairement privé ?

Non. Le thème de sa conférence, faite devant “un grand nombre de médecins et presque tous les étudiants de la faculté de médecine,” sans compter une “centaine de prêtres,” avait nécessairement une autre signification que de conseiller des nourrices. Il s'agissait simplement de recommander aux jeunes médecins de ne jamais pratiquer la craniotomie, qui prive du baptême un fœtus peut-être mort, alors qu'il est si facile de sacrifier la mère, après l'avoir munie des derniers sacrements, pour la joie chrétienne de donner le premier à son enfant.

Presque tous les docteurs en théologie se sont occupés de l'embryologie sacrée, c'est-à-dire de savoir quels moyens employer pour assurer le salut à l'âme des enfants nés avant terme ou qui ne peuvent naître naturellement. Mgr Bouvier, évêque de Mans, a écrit un Manuel des confesseurs ne traitant que des péchés contre les sixième et neuvième commandements du décalogue. Ce manuel est suivi d'un traité d'embryologie auquel nous allons faire quelques emprunts intéressants, sinon pour les médecins et les étudiants qui suivent les conférences didactiques de M. l'abbé Lecocq, du moins pour les pères de famille, et même pour les mères.

La première question traitée par Mgr Bouvier est celle du moment où l'âme s'unit au corps de l'enfant à l'état de fœtus. Une foule de théologiens, soutenues par l'opinion de la Pénitencerie de Rome, déclarent que l'âme prend possession d'un fœtus masculin au bout de 40 jours, et d'un fœtus féminin vers 80 ou 90 jours.

Or, selon les savants embryogénistes, le produit de l'ovule fécondé ne passe à l'état de fœtus qu'au quatrième mois. “Au quatrième mois, selon Paul Labarthe, ex-professeur à la Faculté de médecine de